



Rectification Erreur notaire

Par **Dyon Carine**, le **31/01/2017** à **21:45**

Bonjour,

Il y a quelques années (5 ans), mes parents ont fait des démarches auprès d'une notaire. Celle-ci est depuis décédée mais on s'est aperçu qu'elle a fait de grosses erreurs (elle a oublié un enfant) et sa remplaçante demande plus de 1500e à mes parents pour refaire le dossier. N'y a t'il un moyen de rectifier les erreurs?
Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **31/01/2017** à **21:55**

Bsr

1. Il faut avoir des preuves qu'il s'agit d'un "oubli", car selon le genre d'acte dont il est question, cela peut être la volonté du client (régularisation de donation par exemple)
2. Le successeur n'y est pour rien, donc pour une réclamation, tentez votre chance auprès de la chambre départementale des notaires.